

Loïc VERGNE

De: MARTINEAU Cyrille <cyrille.martineau@impact-environnement.fr>
Envoyé: lundi 7 novembre 2016 16:50
À: VERGNE Loïc
Objet: TR: [INTERNET] RE: Compensation pour Rivergaz

Cordialement.

Cyrille MARTINEAU

-----Message d'origine-----

De : DUPRET Johan - DDT 49/SEEF/PPE [mailto:johan.dupret@maine-et-loire.gouv.fr]
Envoyé : lundi 29 juin 2015 17:54
À : MARTINEAU Cyrille <cyrille.martineau@impact-environnement.fr>
Objet : Re: [INTERNET] RE: Compensation pour Rivergaz

Bonjour,

Je reste néanmoins persuadé de la faisabilité et de l'intérêt de la restauration de cet écoulement. La végétation n'est pas un obstacle y compris pour ce type d'action.

Je ne pense pas avoir la possibilité de passer sur site avant notre rencontre.

Cordialement.

Johan Dupret

Police de l'Eau de Maine et Loire

02 41 86 66 47

Le 29/06/2015 16:45, > MARTINEAU Cyrille (par Internet) a écrit :

> Bonjour,

> Pour faire suite à votre mail, je pense aussi que cette parcelle va permettre de bonnes compensations.

> Toutefois, je pense que la rectification du cours d'eau me paraît très difficile étant donné que la ripisylve est très abondante de chaque côté avec une densité d'aulnes très élevée.

> (voir photo ci-jointe).

> Le mieux est sans doute d'aller sur le terrain pour se rendre compte des possibilités.

> Si vous n'avez pas le temps d'aller sur le terrain, nous en reparlerons à la réunion de vendredi.

>

> Restant à votre disposition.

> Cordialement.

>

>

> Cyrille MARTINEAU

>

>

>

>  Afin de contribuer au respect de l'environnement, merci de n'imprimer ce courriel que si nécessaire.

>

>

>

> -----Message d'origine-----

> De : DUPRET Johan - DDT 49/SEEF/PPE
> [mailto:johan.dupret@maine-et-loire.gouv.fr]
> Envoyé : vendredi 26 juin 2015 14:40
> À : MARTINEAU Cyrille
> Objet : Re: [INTERNET] Compensation pour Rivergaz

>
> Bonjour, ces éléments sont intéressants, je souhaiterais néanmoins ajouter un travail sur le cours d'eau qui a, selon les documents transmis, été fortement rectifié. Les mesures compensatoires seraient donc recevables si on ajoutait la restauration du ruisseau sur les 200/300m les plus dégradés.

> Cordialement.

> Johan Dupret

> Police de l'Eau de Maine et Loire

> 02 41 86 66 47

>

> Le 26/06/2015 09:24,> MARTINEAU Cyrille (par Internet) a écrit :

>> Bonjour,

>>

>> Après de nombreuses recherches assez compliquées car les parcelles
>> sont soit très humides, soit trop sèches avec de fortes pentes ; je
>> pense que nous avons trouvé une parcelle pour réaliser une bonne compensation.
>> Même si cette parcelle est de petite taille moins de 1 ha, elle
>> permet néanmoins de réaliser un projet global cohérent avec d'une
>> part la suppression des drains et d'autre part l'alimentation en eau
>> de la parcelle par le biais d'étangs plus en amont.

>>

>> De plus, pour augmenter la biodiversité et l'intérêt écologique, nous
>> réaliserons au moins deux mares au sein de cette parcelle.

>>

>> Les principaux éléments sont détaillés dans le document ci-joint.

>>

>> L'objectif est que nous présentions cette parcelle de compensation à
>> la réunion de vendredi prochain.

>>

>> Au regard de mon emploi du temps, il m'est difficile d'aller sur le
>> terrain avec vous pour visualiser cette parcelle. Toutefois, Monsieur
>> Laurent LOISEAU – EARL GALLUS (exploitant la parcelle, ayant son
>> élevage à proximité et faisant partie de Rivergaz) se tient à votre
>> disposition dans le cas où vous souhaiteriez aller sur le terrain :

>> le contacter au

>> 06 62 81 17 69.

>>

>> Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

>>

>> Cordialement.

>>

>> Cyrille MARTINEAU

>>

>> LogoIE-Email

>>

>> */P/**/**/Afin de contribuer au respect de l'environnement, merci de
>> n'imprimer ce courriel que si nécessaire./

>>